REVUE DE PRESSE DE LA MAP



Bulletin mensuel réalisé sur la base du site Internet on line de la MAP

DSICE-SCE / Veille du mois d'août 2014

LA REVUE DE PRESSE DE LA MAP

-Bulletin mensuel réalisé sur la base du site Internet on line de la MAP-Août 2014

*Assabah.:

- Le gouvernement prive les fonctionnaires démissionnaires et radiés de la pension. Le gouvernement est parvenu à faire adopter à la majorité absolue à la Chambre des représentants, lors de sa séance de clôture, un amendement de l'article 44 du régime des pensions civiles. L'amendement en question stipule que le fonctionnaire ou l'agent radiés à la suite de l'acceptation de sa démission ou ceux qui sont mis en retraite

pour insuffisance de compétences professionnelles ne bénéficieront pas de leur pension qu'après avoir atteint l'âge légal de la retraite. - Le groupe socialiste à la Chambre des représentants a accusé le gouvernement Benkirane de s'approprier une proposition de loi qu'il avait auparavant présentée, en l'occurrence celle relative à la création de l'instance des affaires d'Etat. Le président de ce groupe, Driss Lachgar, a indiqué que cette structure sera chargée de régulation et de bonne gouvernance.

*Al Alam.:

- Adoption d'un projet de loi obligeant les fonctionnaires relevant du ministère de l'Education nationale qui ont atteint l'âge de départ à la retraite, à continuer à exercer leurs fonctions. Ces fonctionnaires de même que les professeurs-chercheurs, qui devraient partir à fin décembre prochain en retraite, vont devoir continuer à exercer leurs fonctions jusqu'à la fin de l'année scolaire ou universitaire prochaine pour garantir le cours normal des études. Mustapha El Hiqi, membre de la coordination pour la défense des droits et acquis des retraités, a souligné que le gouvernement cherche à briser la barrière psychologique refusant la proposition de relèvement de l'âge de départ à la retraite à 62 puis à 65 ans.

* L'Economiste.:

- Qui sont les bailleurs de fonds du Trésor? Les compagnies d'assurances et les caisse de retraite, les banques et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sont les premiers créanciers du Trésor. Ils détiennent ensemble 377 milliards de DH d'obligations d'Etat, soit 68 pc de la dette globale du Trésor.

*Akhbar Al Yaoum.:

- Le Souverain a frayé la voie de la réforme des systèmes de retraite à Benkirane. SM le Roi Mohammed VI a consacré Son discours à l'occasion du 61ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple à la défense des choix économiques adoptés durant les 15 dernières années. Le Souverain a également érigé en priorités lors de l'année prochaine, les grandes réformes telle que la poursuite de l'adoption de la gouvernance dans tous les secteurs, notamment dans celui des systèmes de retraite.

* Al Ittihad Al Ichtirak.:

- Qu'a préparé Benkirane pour sauver les régimes de retraite de la faillite? Le gouvernement Benkirane fait face à d'énormes difficultés pour établir un plan de réforme des régimes de retraites face au rejet total par les centrales syndicales de la proposition visant à relever l'âge de la retraite. L'exécutif n'a encore manifesté aucune réaction officielle devant la position adoptée par les syndicats et ni proposé des mesures alternatives afin de rapprocher les points de vue entre les syndicats et le gouvernement.

* Al Assima Post.:

- Des défis attendent Benkirane avec la prochaine rentrée politique. Les plus grands défis résident dans la réforme des régimes de retraite, l'adoption de la prochaine loi de finances qui devra consolider la compétitivité de l'économie nationale, la réforme de la Caisse de compensation et la préparation des prochaines échéances électorales.

*Al Alam.:

- En jouant la carte du CESE, le gouvernement cherche-t-il à contrecarrer les partenaires sociaux? S'unissant en un front commun, les syndicats refusent le recours au Conseil économique, social et environnemental et appellent à une réforme radicale du système de la retraite. Le membre du bureau exécutif de l'UGTM et de la commission technique chargée de la réforme des régimes de la retraite, Lahcen Hansali, a indiqué, dans une déclaration au journal, que si la réforme de la retraite avait pris le bon chemin, on aurait pu parvenir à des solutions au niveau de la commission nationale et de la commission technique, mais "le gouvernement a fait le choix hâtif d'adresser deux mémorandums au CESE pour consultation".

* Al Alam.:

- Appels à l'escalade avant la rentrée scolaire en protestation contre la décision de relever l'âge de la retraite. Des professeurs ont appelé, via le réseau social Facebook, à faire des journées de la signature des procès verbaux relatifs à la rentrée scolaire, des fêtes de l'école et de l'enseignant, des journées de protestation contre les mesures que compte prendre le gouvernement pour réformer les régimes de retraite. Plusieurs fonctionnaires considèrent que ces mesures, portant sur l'élévation de l'âge de la retraite à 62 ans, puis à 65 ans, la hausse des prélèvements et la réduction des montants d'indemnisations, constituent une atteinte directe à leurs droits.

* Aujourd'hui le Maroc.:

- Réforme des retraites : L'Union marocaine du travail (UMT) met en garde le Conseil économique, social et environnemental (CESE) contre une "ruse" gouvernementale. La centrale syndicale vient d'adresser un mémorandum au CESE en insinuant une tentative d'instrumentalisation de la part du gouvernement. "L'UMT demande aux membres du CESE de recommander premièrement au gouvernement de revenir à la table des négociations pour discuter de son projet de réforme des retraites dans le cadre du dialogue social", indique le mémorandum.

* Al Assima Post.:

- L'Union marocaine du travail (UMT) réclame de remettre le projet de réforme de la retraite sur la

table des discussions. dans un mémorandum adressé au Conseil économique, social et environnemental (CESE), la centrale syndicale a fait connaître son désaccord avec l'orientation suivie par le gouvernement dans le cadre de l'élaboration de ce projet, tout en exprimant sa disposition à poursuivre le dialogue social.

*Al Ittihad Al Ichtiraki.:

- La rentrée scolaire 2014/2015 sur fond de protestations. Plusieurs acteurs dans le secteur de l'éducation se préparent à mener des actions de protestation contre ce qu'ils qualifient d'"épisode de liquidation des acquis sociaux", notamment le projet relatif à la réforme des régimes de la retraite et l'augmentation des retenues sur salaire qui en découlent.